

RCS : BOURG EN BRESSE

Code greffe : 0101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00941

Numéro SIREN : 443 299 813

Nom ou dénomination : A.M.S.P.B HOLDING

Ce dépôt a été enregistré le 15/07/2019 sous le numéro de dépôt 7542

Greffe du tribunal de commerce de BOURG-EN-BRESSE



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 15/07/2019

Numéro de dépôt : 2019/7542

Déposant :

Nom/dénomination : A.M.S.P.B HOLDING

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 443 299 813

N° gestion : 2009 B 00941

Bilan synthétique

ACTIF	Exercice clos le 30/09/2018 (12 mois)			Exercice précédent 30/09/2017 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	40 738	17 994	22 744	29 421	- 6 677
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	714 222	100 000	614 222	613 222	1 000
Créances rattachées à des participations	57 000		57 000	90 000	- 33 000
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	100		100	100	
TOTAL (I)	812 060	117 994	694 066	732 743	- 38 677
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés				51 850	- 51 850
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel	122		122		122
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices	48		48	48	
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	6 541		6 541	2 633	3 908
Autres	49 822		49 822	79 519	- 29 697
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	65 258		65 258	94 388	- 29 130
Instruments de trésorerie					
Charges constatées d'avance	958		958	992	- 34
TOTAL (II)	122 749		122 749	229 430	- 106 681
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	934 809	117 994	816 815	962 174	- 145 359

Bilan synthétique (suite)

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2018 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2017 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 38 500)	38 500	38 500	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	3 850	3 850	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	493 896	461 035	32 861
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	42 197	182 861	- 140 664
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées	27 219	20 175	7 044
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	605 662	706 421	- 100 759
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	176 328	224 073	- 47 745
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés		1 215	- 1 215
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 636	4 943	693
Dettes fiscales et sociales			
Personnel			
Organismes sociaux	1 042	8 487	- 7 445
Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	4 946	10 642	- 5 696
Etat, obligations cautionnées			
Autres impôts, taxes et assimilés	3 196	6 394	- 3 198
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	20 004		20 004
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	211 152	255 753	- 44 601
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	816 815	962 174	- 145 359

Compte de résultat synthétique

	Exercice clos le 30/09/2018 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2017 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises					
Production vendue biens					
Production vendue services	53 854		53 854	171 684	- 117 830
Chiffres d'affaires Nets	53 854		53 854	171 684	- 117 830
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			3 874	3 874	0,00
Autres produits			753	5	748
Total des produits d'exploitation (I)			58 480	175 563	- 117 083
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock (matières premières et autres approv.)					
Autres achats et charges externes			27 349	25 108	2 241
Impôts, taxes et versements assimilés			2 243	3 885	- 1 642
Salaires et traitements			16 405	58 500	- 42 095
Charges sociales			8 108	23 610	- 15 502
Dotations aux amortissements sur immobilisations			8 252	7 513	739
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant					
Dotations aux provisions pour risques et charges					
Autres charges			0	0	
Total des charges d'exploitation (II)			62 357	118 616	- 56 259
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			-3 877	56 947	- 60 824
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations			57 000	140 000	- 83 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances					
Autres intérêts et produits assimilés			1	9	- 8
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers (V)			57 001	140 009	- 83 008
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées			3 481	6 058	- 2 577
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)			3 481	6 058	- 2 577
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			53 520	133 951	- 80 431
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			49 642	190 898	- 141 256



Compte de résultat synthétique (suite)

	Exercice clos le 30/09/2018 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2017 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	401	1 041	- 640	-61,48
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	7 044	7 044		0,00
Total des charges exceptionnelles (VIII)	7 445	8 085	- 640	-7,92
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-7 445	-8 085	640	7,92
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)		-48	48	-100
Total des Produits (I+III+V+VII)	115 481	315 572	- 200 091	-63,41
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	73 284	132 712	- 59 428	-44,78
RESULTAT NET	42 197	182 861	- 140 664	-76,92
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Annexe

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/09/2018 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/09/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 816 814,86 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 42 197,28 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 15/01/2019 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1) Immobilisations et amortissements

1.1) Immobilisations : Valeur d'entrée

Les immobilisations sont évaluées à leur coût de production, en tenant compte des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Les rabais commerciaux, remises et escomptes sont déduits du coût des immobilisations.

Pour la présentation des comptes, les décisions suivantes ont été prises :

Décomposition des immobilisations par composants : compte tenu de l'absence d'informations relatives à la valeur des composants, ou, celle-ci n'ayant pas d'impact significatif sur les comptes, la société n'a pas procédé à la décomposition de ces immobilisations dans le cadre de leur comptabilisation à l'actif du bilan.

1.2) Amortissements des immobilisations

Les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire sur la base de leur durée de vie économique. Le détail des durées et les calculs d'amortissements sont repris ultérieurement dans l'annexe aux comptes annuels.

La société bénéficie de la mesure de tolérance prévue pour les PME. Dans le cadre de la mise en oeuvre de "l'approche par composants", la société a maintenu inchangées les durées d'amortissements antérieurement pratiquées à l'année 2005.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Compte tenu de l'absence d'activité de la SAS VISOTEC, une provision pour dépréciation des titres a été effectuée pour un montant de 100 000 → (100%).

SELAS SADEC AKELYS

Page 7

Annexe (suite)**NOTES SUR LE BILAN ACTIF****Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 812 060

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	40 627	1 575	1 464	40 738
Immobilisations financières	803 322	1 000		771 322
TOTAL	843 949	2 575	1 464	812 060

Amortissements et provisions d'actif = 117 994

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	11 206	8 252	1 464	17 994
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières	100 000			100 000
TOTAL	111 206	8 252	1 464	117 994

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Matériel de transport	35 550	15 642	19 908	5 ans
Matériel de bureau et info	5 188	2 352	2 836	3 ans
TOTAL	40 738	17 994	22 744	

Etat des créances = 114 591

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	57 100	57 000	100
Actif circulant & charges d'avance	57 491	57 491	
TOTAL	114 591	114 491	100

Charges constatées d'avance = 958

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexe (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 38 500

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	3850	10,00	38 500
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	3850	10,00	38 500

Provisions = 27 219

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées	20 175	7 044			27 219
Provisions pour risques &					
TOTAL	20 175	7 044			27 219

Etat des dettes = 211 152

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	176 328	50 280	126 048	
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	5 636	5 636		
Dettes fiscales & sociales	9 185	9 185		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	20 004	20 004		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	211 152	85 105	126 048	

Charges à payer par postes du bilan = 27 499

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	1 683
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	2 616
Dettes fiscales & sociales	3 196
Autres dettes	20 004
TOTAL	27 499

Annexe (suite)**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**

Ventilation du chiffre d'affaires = 53 854

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	53 854	100,00 %
TOTAL	53 854	100.00 %

AUTRES INFORMATIONS

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	1	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés		
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	1	0

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Charges constatées d'avance = 958

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(486000)	958
TOTAL	958

Charges à payer = 27 499

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Interets courus s/emprunt(168840)	1 683
TOTAL	1 683

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Factures non parvenues(408100)	2 616
TOTAL	2 616

Dettes fiscales et sociales	Montant
Etats charges a payer(448600)	3 196
TOTAL	3 196

Autres dettes	Montant
Clients - avoirs a établir(419800)	20 004
TOTAL	20 004

A.M.S.P.B. HOLDING

Société par actions simplifiées au capital de 38 500 €
Siège social : Lieu-dit les Bassets – 01320 SAINT NIZIER LE DESERT

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2018

40 rue Pascal 01100 OYONNAX Tél : 04 74 77 22 88 Fax : 04 74 77 96 37

Société d'Expertise comptable inscrite à l'Ordre des Experts Comptables de Lyon
Société de Commissariat aux comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Lyon
SARL au capital de 4 000 € - 520 245 051 RCS BOURG EN BRISSIE TVA intracommunautaire FR24 520 245 051

A l'associé unique de la société A.M.S.P.B. HOLDING,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.M.S.P.B. HOLDING, relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les titres de participation, dont le montant brut comptabilisé au 30 septembre 2018 s'élève à 714 222 Euros, sont évalués selon la méthode des coûts historiques. Aucune nouvelle provision pour dépréciation n'a été comptabilisée sur l'exercice clos le 30 septembre 2018.



G.B.H.
40, rue Pascal - 01100 OYONNAX

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à procéder à un test de dépréciation de ces titres de participation à l'aide d'une analyse multicritères et à valider le maintien de la provision pour dépréciation des titres en l'état.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce sont mentionnées de façon incomplète dans le rapport de gestion. En conséquence nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Oyonnax, le 19 mars 2019

Le commissaire aux comptes
AUDIT 01

Gérald BRONZINA
Associé

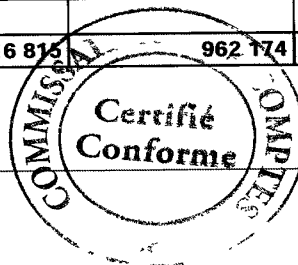
G.B.H.
40, rue Pascal - 01100 OYONNAX

Bilan synthétique

ACTIF	Exercice clos le 30/09/2018 (12 mois)			Exercice précédent 30/09/2017 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	40 738	17 994	22 744	29 421	- 6 677
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	714 222	100 000	614 222	613 222	1 000
Créances rattachées à des participations	57 000		57 000	90 000	- 33 000
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	100		100	100	
TOTAL (I)	812 060	117 994	694 066	732 743	- 38 677
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes				51 850	- 51 850
Clients et comptes rattachés					
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel	122		122		122
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices	48		48	48	
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	6 541		6 541	2 633	3 908
. Autres	49 822		49 822	79 519	- 29 697
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	65 258		65 258	94 388	- 29 130
Instruments de trésorerie					
Charges constatées d'avance	958		958	992	- 34
TOTAL (II)	122 749		122 749	229 430	- 106 681
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	934 809	117 994	816 815	962 174	- 145 359

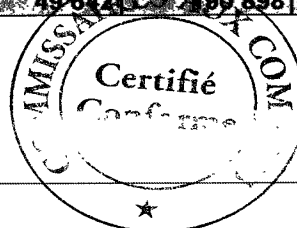
Bilan synthétique (suite)

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2018 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2017 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 38 500)	38 500	38 500	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	3 850	3 850	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	493 896	461 035	32 861
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	42 197	182 861	- 140 664
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées	27 219	20 175	7 044
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	605 662	706 421	- 100 759
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	176 328	224 073	- 47 745
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers		1 215	- 1 215
. Associés			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 636	4 943	693
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel			
. Organismes sociaux	1 042	8 487	- 7 445
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	4 946	10 642	- 5 696
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	3 196	6 394	- 3 198
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	20 004		20 004
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	211 152	255 753	- 44 601
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	816 815	962 174	- 145 359



Compte de résultat synthétique

	Exercice clos le 30/09/2018 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2017 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises					
Production vendue biens					
Production vendue services	53 854		53 854	171 684	- 117 830
Chiffres d'affaires Nets	53 854		53 854	171 684	- 117 830
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			3 874	3 874	0,00
Autres produits			753	5	N/S
Total des produits d'exploitation (I)			58 480	175 563	- 117 083
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock (matières premières et autres approv.)					
Autres achats et charges externes			27 349	25 108	2 241
Impôts, taxes et versements assimilés			2 243	3 885	- 1 642
Salaires et traitements			16 405	58 500	- 42 095
Charges sociales			8 108	23 610	- 15 502
Dotations aux amortissements sur immobilisations			8 252	7 513	739
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant					
Dotations aux provisions pour risques et charges					
Autres charges			0	0	
Total des charges d'exploitation (II)			62 357	118 616	- 56 259
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			- 3 877	56 947	- 60 824
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations			57 000	140 000	- 83 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances					
Autres intérêts et produits assimilés			1	9	- 8
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers (V)			57 001	140 009	- 83 008
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées			3 481	6 058	- 2 577
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)			3 481	6 058	- 2 577
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			53 520	133 951	- 80 431
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II-III-IV-V-VI)			49 643	133 898	- 141 256



Compte de résultat synthétique (suite)

	Exercice clos le 30/09/2018 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2017 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	401	1 041	- 640	-61,48
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	7 044	7 044		0,00
Total des charges exceptionnelles (VIII)	7 445	8 085	- 640	-7,92
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-7 445	-8 085	640	7,92
Participation des salariés (IX)		-48	48	-100
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des Produits (I+III+V+VII)	115 481	315 572	- 200 091	-63,41
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	73 284	132 712	- 59 428	-44,78
RESULTAT NET	42 197	182 861	140 664	76,92
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				



Annexe

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/09/2018 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 30/09/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 816 814,86 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 42 197,28 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 15/01/2019 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1) Immobilisations et amortissements

1.1) Immobilisations : Valeur d'entrée

Les immobilisations sont évaluées à leur coût de production, en tenant compte des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Les rabais commerciaux, remises et escomptes sont déduits du coût des immobilisations.

Pour la présentation des comptes, les décisions suivantes ont été prises :

Décomposition des immobilisations par composants : compte tenu de l'absence d'informations relatives à la valeur des composants, ou, celle-ci n'ayant pas d'impact significatif sur les comptes, la société n'a pas procédé à la décomposition de ces immobilisations dans le cadre de leur comptabilisation à l'actif du bilan.

1.2) Amortissements des immobilisations

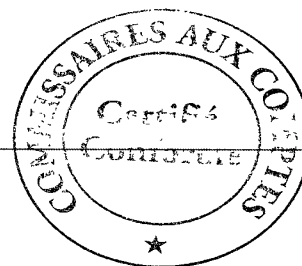
Les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire sur la base de leur durée de vie économique. Le détail des durées et les calculs d'amortissements sont repris ultérieurement dans l'annexe aux comptes annuels.

La société bénéficie de la mesure de tolérance prévue pour les PME. Dans le cadre de la mise en oeuvre de "l'approche par composants", la société a maintenu inchangées les durées d'amortissements antérieurement pratiquées à l'année 2005.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Compte tenu de l'absence d'activité de la SAS VISOTEC, une provision pour dépréciation des titres a été effectuée pour un montant de 100 000 - (100%).

SELAS SADEC AKELYS



Page 7

Annexe (suite)**NOTES SUR LE BILAN ACTIF****Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 812 060

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	40 627	1 575	1 464	40 738
Immobilisations financières	803 322	1 000		771 322
TOTAL	843 949	2 575	1 464	812 060

Amortissements et provisions d'actif = 117 994

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	11 206	8 252	1 464	17 994
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières	100 000			100 000
TOTAL	111 206	8 252	1 464	117 994

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Materiel de transport	35 550	15 642	19 908	5 ans
Materiel de bureau et info.	5 188	2 352	2 836	3 ans
TOTAL	40 738	17 994	22 744	

Etat des créances = 114 591

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	57 100	57 000	100
Actif circulant & charges d'avance	57 491	57 491	
TOTAL	114 591	114 491	100

Charges constatées d'avance = 958

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.



SELAS SADEC AKELYS

Page 8

Annexe (suite)**NOTES SUR LE BILAN PASSIF****Capital social = 38 500**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	3850	10,00	38 500
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	3850	10,00	38 500

Provisions = 27 219

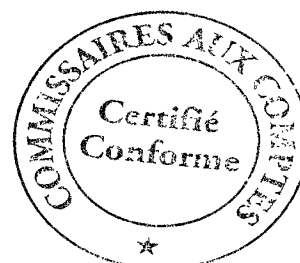
Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées	20 175	7 044			27 219
Provisions pour risques &					
TOTAL	20 175	7 044			27 219

Etat des dettes = 211 152

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	176 328	50 280	126 048	
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	5 636	5 636		
Dettes fiscales & sociales	9 185	9 185		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	20 004	20 004		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	211 152	85 105	126 048	

Charges à payer par postes du bilan = 27 499

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	1 683
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	2 616
Dettes fiscales & sociales	3 196
Autres dettes	20 004
TOTAL	27 499



SELAS SADEC AKELYS

Page 9

Annexe (suite)**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT****Ventilation du chiffre d'affaires = 53 854**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	53 854	100,00 %
TOTAL	53 854	100.00 %

AUTRES INFORMATIONS**Effectif moyen**

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	1	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés		
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	1	0

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Charges constatées d'avance = 958

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(486000)	958
TOTAL	958

Charges à payer = 27 499

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Interets courus s/emprunt(168840)	1 683
TOTAL	1 683

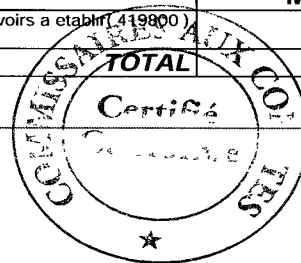
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Factures non parvenues(408100)	2 616
TOTAL	2 616

Dettes fiscales et sociales	Montant
Etats charges a payer(448600)	3 196
TOTAL	3 196

Autres dettes	Montant
Clients - avoirs a établir(419800)	20 004
TOTAL	20 004

SELAS SADEC AKELYS

Page 10



DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 29 MARS 2019
DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2018

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2018 s'élevant à 42 197,28 euros de la manière suivante :

<i>Bénéfice de l'exercice</i>	42 197,28 euros
<i>Prélèvement sur le compte "Autres Réserves"</i> <i>qui s'élève ainsi à 456 093,42 euros,</i>	37 802,72 euros
<i>Représentant une somme distribuable s'élevant ainsi à</i>	80 000,00 euros
A titre de dividendes Soit 20,78 euros par action.	80 000,00 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 29 mars 2019.

Pour l'associé qui opérerait pour la soumission des dividendes perçus au barème progressif de l'impôt sur le revenu (par dérogation au prélèvement forfaitaire unique instauré par la loi de finances pour 2018), le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2018 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 80 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2015 :

55 055,00 euros, soit 14,30 euros par titre.
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 55 055,00 euros

Exercice clos le 30 septembre 2016 :

Néant

Exercice clos le 30 septembre 2017 :

150 000,00 euros, soit 38,96 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 150 000,00 euros

Certifié conforme
Le Président

